



**CAUE  
25**

CONVOCATION

**Assemblée générale ordinaire  
du CAUE du Doubs**

**le vendredi 20 septembre 2013**

**de 11 h 00 à 12 h 30 à Dannemarie-sur-Crète**  
Salle de convivialité - Place des Chânets

-----  
**Ordre du Jour**  
Rapport moral

Rapport d'activité 2012  
Clôture des comptes 2012  
Budget prévisionnel 2013

Questions diverses

-----  
Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer,  
Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les  
meilleurs.

  
**Le Président  
Gérard GALLIOT**



- 09 h 00 Conseil d'Administration
- 11 h 00 Assemblée générale ordinaire
- 12 h 30 Repas
- 14 h 00 Table-ronde
- 16 h 30 Collation

Programme

Comme les communes du département du Doubs finalisent la planification de leur territoire, le CAUE organise à l'occasion des 20 ans du CAUE et de la loi paysage, un après-midi d'échange autour de la construction de projets de territoire avec l'intervention de spécialistes et d'élus qui témoigneront de leur expérience.

## Le paysage, la clé de la cohérence territoriale

*Pour nos villages et nos paysages,  
comment construire notre projet de territoire ?*

Afin de répondre à cette question, plusieurs thèmes seront abordés.

### Nouveaux territoires, nouveaux paysages

Yves Gorgeu, ingénieur-chercheur en développement territorial ayant notamment travaillé à la confédération Nationale pour l'Aménagement Rural, va nous déployer les fils qui conduisent à percevoir comment le paysage peut constituer un outil de compréhension et de construction du projet de développement, comment la mutation de notre territoire, lié à l'évolution de nos modes de vie, peut s'opérer dans le respect des individus et du développement durable.

### Faire de l'urbanisme dans un territoire rural, point de vue d'un expert

Simon Paillet, Urbaniste au Parc naturel régional du Massif des Bauges, témoignera de l'élaboration des SADD, Schéma intercommunal d'Aménagement et de Développement Durable. L'objectif est d'approfondir les questions de développement et de protection, d'anticiper le développement de l'urbanisation par une réflexion transversale, le territoire du Parc étant destiné à de fortes évolutions pour les prochaines années. Cette réflexion intercommunale qui s'appuie sur une démarche d'animation sur la question du paysage permet une déclinaison locale plus cohérente et plus équilibrée. Cette cohérence s'appuie sur des démarches volontaristes qui ne nécessitent pas de transfert de compétence.

L'enjeu du SADD est double : rechercher au niveau intercommunal pertinent l'équilibre entre un développement urbain utile et nécessaire aux dynamiques socio-économiques positives en cours, d'une part et d'autre part la préservation des qualités paysagères et rurales fondamentales pour le bon fonctionnement écologique, pour les activités agricoles, forestières et touristiques, et pour son attractivité résidentielle.

### Faire de l'urbanisme durable dans un territoire rural, point de vue d'un élu (sous réserve)

Entre Dole et Besançon, le territoire subit de fortes mutations. La communauté de commune Jura Nord, dans un souci de relations horizontales et en l'absence de SCOT et de PLU, composée de petites communes cherche à impulser un changement profond des comportements, sans imposer une urbanisation intercommunale ni que la CCJN ne se substitue aux compétences communales. M. Gimbert viendra témoigner de son expérience de la mutualisation des moyens pour mobiliser les ressources territoriales, de la valeur des échanges, du temps nécessaire, des dialogues et des réflexions pour mener à bien une co-construction dans une démarche participative par et pour les élus et les habitants.



# bulletin-réponse

**Assemblée générale ordinaire du CAUE du Doubs  
le vendredi 20 septembre 2013**

## à Dannemarie-sur-Crète

Salle de convivialité - Place des Chânets - 25410 Dannemarie-sur-Crète

Nom : .....

Fonction : .....

11 h 00

**Assemblée générale ordinaire**  participera  ne participera pas

sera représenté par : .....

donne procuration à : .....

12 h 30

**Repas**  participera  ne participera pas

14 h 00

**Table-ronde**  participera  ne participera pas

16 h 30

**Collation**  participera  ne participera pas

Fait à : ..... le ..... / ..... / 2013

Signature

Merci de nous retourner votre réponse  
par courrier, par fax ou par mail **avant le 10 septembre 2013.**



Contact  
CAUE du Doubs  
21 rue Pergaud  
25000 Besançon

Tél. 03 81 82 19 22  
Fax 03 81 82 34 24

www.caue25.org  
caue25@wanadoo.fr

